



Journée régionale du lundi 25 juin 2018

Organisation de la journée

↳ **Lieu** : Centre Hospitalier de Blois, Mail Pierre Charlot, Blois

↳ **Horaires** : 9h00 / 17h00

↳ **Déjeuner** : Repas sur place

↳ **Conditions financières de participation**

Tarif général	110 € / personne + 13€ de frais de repas*
Tarif spécifique pour les contributeurs au CREA I	
- pour les 2 premiers inscrits	50 € / personne +13€ de frais de repas*
- pour les 3èmes et suivants	30 € / personne +13€ de frais de repas*

↳ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREA I Centre – Val de Loire par écrit avant 5 jours avant la journée entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

↳ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ **Dossier suivi par Blandine GAILLARD :**
Renseignements et inscriptions
CREAI Centre – Val de Loire –
35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS
Tél. 02 38 74 56 00 / b.gaillard@creai-centre.asso.fr
Numéro FPC : 2445 000 745

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée régionale du lundi 25 juin 2018

A retourner au CREAI Centre– Val de Loire – B. GAILLARD au plus tard **le 8 juin 2018 (merci de respecter la date limite d'inscription pour des questions d'organisation)**

Organisme gestionnaire :

Structure :

Adresse complète :

Tél- :

E-mail :

	NOM	PRENOM	FONCTION	NUMERO ATELIER CHOISI	MONTANT INSCRIPTION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

◇ **Atelier n°1** : Analyse des besoins et prestations : de l'utilisation de l'outil Serafin dans l'élaboration du projet personnalisé

◇ **Atelier n°2** : Mobiliser les ressources des familles pour accompagner la fonction parentale - Accompagner le pouvoir d'agir des parents

◇ **Atelier n°3** : Projet partagé - à partager - entre les acteurs de l'environnement de l'enfant

• **MODE DE REGLEMENT :** ATTENTION ! NE SERONT TRAITÉES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNÉES DU REGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREAI CENTRE – VAL DE LOIRE

PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273 977)

A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 8 JUIN 2018**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION** : Seule une annulation signifiée au CREAI Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION** : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.